

Célestin Djamen, Maurice Kamto et d'autres partisans du MRC sont libres depuis le 5 octobre 2019. Ils avaient été arrêtés dans le cadre des « marches blanches » organisées pour contester entre autres la réélection du président Paul Biya.

Après avoir passé près de 9 mois dans les geôles, ils recouvrent la liberté à la faveur d'une décision du Chef de l'Etat. Célestin Djamen, cadre du MRC et conseiller municipal de Douala 1er, se souvient encore de ce triste jour où tout avait basculé. Enlevé sur un lit d'hôpital alors qu'il se faisait retirer un balle dans la cuisse, l'opposant va être conduit manu militari au SED à Yaoundé, avant d'être transféré quelques jours après à la prison principale de Kondengui, aux cotés de ses camarades de lutte.

J'avais pris la résolution de me battre pour la démocratie. A 08h du matin de ce 26 janvier, nous avons commencé la marche pacifique au carrefour Bassong à Logpom. Le commissaire est arrivé et a voulu arracher ma banderole j'ai résisté, il a appelé les renforts.

Quelques minutes plus tard des policiers sont arrivés nombreux. Ils ont voulu nous persuader d'abandonner, nous avons résisté. Ils ont fait semblant de se retirer, quelques minutes ils sont revenus et ont commencé à tirer des coups de feu, balancer des gaz lacrymogènes, chacun a pris la fuite et la marche s'est arrêtée. Je suis rentré chez moi à Makepe, je me suis lavé, changé et je suis sorti pour me rendre au rond-point petit pays où je discute souvent avec des amis que j'aime bien, je ne savais pas que j'étais pris en filature.

Alors les mêmes policiers m'ont trouvé au rond-point petit pays, ils se sont mis à me menacer l'un d'eux m'a demandé de me mettre à genoux, j'ai résisté, il m'a raclé, je me suis retrouvé au sol, ils m'ont mis les pieds sur la tête et les pieds sur le dos, j'étais à plat ventre, je ne voyais rien, j'ai entendu l'un dire « mets lui une balle dans la tête » je savais que c'est fini pour moi, quelques secondes plus tard j'ai entendu une décharge sur ma jambe gauche. Des personnes dans les environs filmaient de leur balcon, le commissaire les a menacés et ils sont partis.

A l'instant je ne ressentais pas la douleur mais quelque minute plus tard j'ai senti ma jambe lourde, il y avait une grosse plaie, la douleur était très forte, je ne pouvais pas bouger. C'est un jeune qui a bravé les barrières et est venu à mon secours sous le regard des policiers qui me regardaient me vider de mon sang.

Ce jeune est arrivé en criant Djamen est blessé, et la foule a accouru et j'ai été transporté à l'hôpital Général. C'est de là que j'ai été arrêté quelques jours plus tard. L'homme qui a tiré sur moi, avait un casque, et le seul qui avait une arme c'est le commissaire de log-bessou. LE

COMMISSAIRE HERVÉ MARIE ONDOUA. Nous avons voulu déposer une plainte contre tous ces policiers qui ont tiré sur les militants du MRC, on nous a demandé 5 millions au-delà de la somme habituelle qui est de 50 000f. Une fois arrivé, nous avons été transporté à Yaoundé.

En cour de route, des gens faisant pipi sur eux pendant le voyage parce que les policiers refusaient de nous permettre de nous mettre à l'aise, j'ai été l'exception de la règle profitant d'un accident sur la route pour demander à un policier à côté de moi de me le permettre Une fois à Yaoundé, au Sed j'y ai passé 20 jours avant d'être conduit à la prison principale de Yaoundé.